

**10^{ème} Conseil d'administration de l'Etablissement public
interdépartemental**

Pôle universitaire Léonard de Vinci

Mercredi 6 février 2019

Introduction par Patrick Devedjian,

Président de l'EPI

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du Conseil départemental des Yvelines, Cher Pierre,

Mes chers collègues,

Aujourd'hui nous accueillons le Préfet Leblond, qui présentera l'avis du Conseil de Développement Durable Interdépartemental, sur l'aménagement de nos territoires à l'ère numérique.

Ensuite nous examinerons notamment notre budget primitif pour 2019, conformément aux orientations dont nous avons débattu en décembre dernier, et que vous connaissez.

En 2019, nos crédits de fonctionnement devraient s'élever à près de 15,8 M€, dont plus de 14,9 M€ pour l'entretien et l'exploitation de la voirie, notre plus gros poste de dépenses.

Ce mois-ci mes chers collègues, nous fêtons les 3 ans de notre Etablissement public interdépartemental.

Seul le prononcé fait foi

Après 3 années de montée en puissance, je crois que nous avons largement démontré l'efficacité de notre démarche et les économies importantes que nous réalisons.

Nous vivons déjà ensemble, nous avons des enfants... On n'attend plus qu'une chose : la cérémonie officielle, c'est-à-dire la bénédiction de l'Etat. Or le silence de l'Etat reste absolument assourdissant sur ce point...

Ce principe de regroupement semble pourtant être entré dans quelques esprits au niveau national puisqu'en octobre dernier, la ministre de la Cohésion des Territoires annonçait avoir « *entendu le désir d'Alsace* », et le Premier ministre lui-même de renchérir en louant la fusion imminente des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

De notre côté, cher Pierre, nous en sommes rendus plus loin que le stade du désir, et notre vie commune est entrée dans les faits pour bon nombre de nos missions. Je ne vois pas pourquoi on nous empêcherait d'aller plus loin...

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous rappelle qu'à l'issue de ce conseil d'administration, nous aurons le plaisir de déguster les galettes des rois offertes par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine et des Yvelines.